



# LSCV

Ligue Suisse contre  
l'expérimentation animale  
et pour les droits des animaux

N° 84

Juin 2024

[www.LSCV.ch](http://www.LSCV.ch)

## DEPUIS 1883 CONTRE L'EXPÉRIMENTATION ANIMALE

**Plus de 40'000 signatures pour  
notre pétition "Assurer la place  
scientifique suisse" !**

Page 10

**Actu politique : élevage de  
poules, objets parlementaires  
classés et viande bon marché**

Pages 12 à 15

**Découverte d'un processus de  
production synthétique d'un  
médicament anticoagulant**

Page 11



**Manifestation du 27 avril : une  
journée de lutte réussie & plus  
de 300 personnes dans la rue !**

Pages 4 à 9

# MEMENTO



## Chaque don compte !

La LSCV ne reçoit aucune subvention des pouvoirs publics, ce qui lui garantit une totale indépendance.

Selon votre lieu de résidence, les dons sont généralement déductibles de vos impôts. Utilisez le bulletin de versement dans ce journal ou procédez par e-banking pour vos dons ou cotisations.

**Cotisation annuelle** : CHF 15.-

Si cela est possible, préférez les versements par ordre de paiements ou e-banking, gratuits. Un immense merci !

## Personnes de contact

Vous avez une question concernant le domaine de l'expérimentation animale, un projet à réaliser en lien avec les droits des animaux ou le fonctionnement de la LSCV ?

**Pour la Suisse alémanique** vous pouvez contacter Benja Frei : [b.frei@lscv.ch](mailto:b.frei@lscv.ch)



**Pour la Suisse romande** vous pouvez contacter Athénaïs Python : [a.python@lscv.ch](mailto:a.python@lscv.ch)



Vous souhaitez organiser des actions, manifestations ou rejoindre un groupe militant ? Ecrivez à : [a.python@lscv.ch](mailto:a.python@lscv.ch) ou appelez au **079 275 46 52**

Vous avez une question administrative ou d'ordre général ? Vous souhaitez obtenir le contact direct d'un.e des membres du Comité ? **Appelez lundi, mardi, jeudi ou vendredi entre 9h et 17h au 022 349 73 37** ou écrivez-nous un mail à : [admin@lscv.ch](mailto:admin@lscv.ch)

## Les legs sont exonérés d'impôts

La LSCV est reconnue d'utilité publique et les dons et legs qu'elle reçoit ne sont pas taxés fiscalement.

## En tant que membre, vous recevez notre journal 4 x par année

N'oubliez pas de nous annoncer votre changement d'adresse. La Poste nous facture CHF 2.- par journal retourné et ne communique plus les nouvelles adresses sans frais supplémentaires. Si vous ne recevez pas votre journal, contactez-nous !

Les périodes de distribution ont lieu en mars, juin, septembre et décembre.

## Contribuez à la diffusion des informations

Vous souhaitez distribuer notre journal autour de vous ? Nous vous enverrons avec plaisir le nombre d'exemplaires souhaité. Vous avez une question concernant les actions politiques menées pour la protection des animaux au Parlement fédéral ? Contactez-nous sur le mail : [a.python@animaux-politique.ch](mailto:a.python@animaux-politique.ch)

## Cotisations et dons

### Depuis la Suisse

Compte n° 12-2745-6  
IBAN : CH38 0900 0000 1200 2745 6

### Depuis l'Europe en EURO

Compte n° 91-438913-2  
IBAN : CH40 0900 0000 9143 8913 2  
BIC : POFICHBEXXX

**Institut** : PostFinance, Nordring 8, 3030 Bern

**Titulaire** : Ligue Suisse contre l'expérimentation animale et pour les droits des animaux

**Adresse** : Case postale 148, 1226 Thônex

## Vous souhaitez nous rendre visite ?

Nous vous accueillons avec plaisir sur RDV les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h00, dans les locaux de notre siège situé à Genève.

### Adresse

Chemin des Arcs-en-Ciel 3  
1226 Thônex  
T 0041 (0)22 349 73 37  
[admin@lscv.ch](mailto:admin@lscv.ch) /// [www.lscv.ch](http://www.lscv.ch)

### Adresse courrier

LSCV, Case postale 148,  
1226 Thônex



## IMPRESSUM Ligue Suisse contre l'expérimentation animale et pour les droits des animaux (LSCV)

La LSCV a été fondée à Genève en 1883, dans le mouvement antivivisectionniste né en Angleterre dans les années 1870. La LSCV est une association conforme aux termes de l'article 60 du Code civil suisse. Son fonctionnement, son activité, ses objectifs, la nomination de son comité et l'utilisation de ses avoirs sont fixés par les statuts de l'association, adoptés à l'occasion de l'Assemblée Générale de ses membres le 30 juin 1978. Le siège de la LSCV se trouve à Genève. Un bâtiment acquis sur la commune de Thônex y accueille ses bureaux depuis 1993. Conformément à l'art.2 de ses statuts, la LSCV vise l'abolition totale de la pratique d'expériences médicales, scientifiques ou commerciales sur l'animal vivant. Elle s'engage pour obtenir sur l'ensemble du territoire suisse, une législation qui garantisse la défense et le respect des droits de l'animal, et pour permettre l'amélioration constante de cette législation et pour contrôler en permanence son application stricte. Elle promeut et encourage financièrement la création de nouvelles méthodes de recherche scientifique permettant la suppression de l'expérimentation animale. Elle encourage et soutient particulièrement les méthodes dites substitutives (ou alternatives), lesquelles font appel à des tissus ou cellules humaines (modèles in vitro) provenant par exemple de biopsies pratiquées en milieu hospitalier, ou de données bio-informatiques (modèles in silico). Conformément à l'article 19 de ses statuts, la LSCV ne poursuit aucun but lucratif et ses avoirs ne peuvent être employés que pour la réalisation des buts poursuivis. **Publication** : Journal en français, allemand et italien édité quatre fois par année. Sauf mention contraire, les articles sont rédigés en français par la LSCV et traduits /// **Photos de manifestation du 27.04.2024** : © Dara Van et © Théo Héritier /// **PAO et maquette** : Athénaïs Python /// **Impression** : sur papier recyclé 80 g/m<sup>2</sup> /// **Adresse LSCV**, Case postale 148, CH - 1226 Thônex.

# EDITO

Chères et chers membres,



**BENJA FREI**  
PRÉSIDENTX

Le 27 avril 2024, **plus de 300 personnes ont participé à notre manifestation à Fribourg** à l'occasion de la Journée internationale contre l'expérimentation animale, qui a lieu chaque année le 24 avril, et dans le cadre de laquelle sont organisées des protestations, manifestations et autres actions dans le monde entier.

**L'Université de Fribourg s'est sentie tellement sous pression** avec notre manifestation qu'elle a envoyé un communiqué de presse aux journalistes quelques jours avant l'événement, dans lequel elle nous a attribué de fausses affirmations, ce que nous avons bien sûr pu réfuter.

Des médias ont cependant publié des articles reprenant l'habituelle propagande des défenseurs de l'expérimentation animale, sans la commenter ni effectuer leurs propres recherches. Cela nous montre à quel point **il est important de continuer à occuper l'espace public et à parler sans cesse des animaux enfermés dans les laboratoires.**

Nous vous remercions également chaleureusement pour les nombreuses signatures que vous avez collectées et envoyées pour la pétition de la campagne « Assurer la place scientifique Suisse ». **Nous l'avons déposée à la Chancellerie Fédérale fin avril 2024 avec plus de 40'000 signatures !** Vous trouverez plus d'informations à ce sujet à la page 10.

## ACTIONS MENSUELLES



Comme vous le savez, des actions mensuelles ont eu lieu ces dernières années devant l'Université et l'École Polytechnique Fédérale (ETH) de Zürich, **pour dénoncer les expériences menées sur des macaques rhésus.** L'objectif est de maintenir la pression sur les responsables pour que les Hautes-écoles zurichoises arrêtent de mener de telles expériences cruelles sur des primates, mais aussi **d'attirer l'attention du public sur les injustices, et sensibiliser les étudiant·e·s.**

**Dès la rentrée universitaire, en septembre 2024, nous mènerons également des actions chaque mois devant l'Université de Fribourg.** Durant les mois qui ont précédé la grande manifestation du 27 avril 2024, nous avons distribué près de 2000 flyers dans les rues de la ville. Et la plupart des personnes avec lesquelles nous avons discuté n'avaient aucune idée de la sordide réalité des laboratoires universitaires. En effet, nous avons constaté que **malgré les années de mobilisations, les manifestations et le lobbying, la plupart des personnes ne sont toujours pas au courant de ce qu'il se passe à l'intérieur de l'Université à deux pas de chez elles !** Pire encore, même les étudiant·e·s ne savent souvent pas que des animaux sont utilisés pour la recherche. La majorité sont surpris·es et choqué·e·s lorsque nous leur apprenons que des singes se trouvent dans les laboratoires des bâtiments devant lesquels elles et ils passent chaque jour.

C'est pourquoi il nous semble indispensable d'être présent·e·s et mobilisé·e·s de manière régulière **aux abords des lieux dans lesquels les animaux souffrent au quotidien.** Il nous semble essentiel que celles et ceux qui étudient et font vivre l'Université soient au courant de la situation et tentent de **changer les choses depuis l'intérieur.** Si vous souhaitez nous rejoindre pour ces actions, merci de nous écrire un mail : [a.python@LSCV.ch](mailto:a.python@LSCV.ch) ou de nous appeler au 079 275 46 52.



# UNE MANIFESTATION RÉUSSIE !

Le 27 avril 2024, plus de 300 personnes ont marché dans les rues de Fribourg pour dénoncer l'expérimentation animale et exiger un changement ! De magnifiques discours ont été prononcés place Python avant le départ de la marche, puis devant l'Université. En voici quelques extraits :



## **Lauriane Gilliéron, actrice engagée pour les animaux**

“Je suis honorée d’être l’une des marraines de cette grande et belle marche contre l’expérimentation animale. De vous voir si nombreuses et nombreux me touche énormément. [...] On m’a toujours demandé pourquoi, à l’âge de 7 ans, j’ai décidé de devenir végétarienne... Et je réponds qu’il n’y a pas eu d’événement précis qui m’a poussée à prendre cette décision, mais c’est à cet âge-là que j’ai compris que les animaux, que j’aimais tant, devaient être tués pour se retrouver ensuite dans les assiettes... Et ce fût pour moi un déclic, une évidence ; je ne pouvais pas participer à quelconque maltraitance animale. Cette décision a été l’une des plus importantes de toute ma vie, car je suis ensuite devenue végane, et cela a fait de moi quelqu’un qui valorise et respecte la vie sous toutes ses formes. Et cette décision, prise il y a plus de 30 ans m’a amenée ici, jusqu’à vous qui partagez mon rêve d’un jour vivre dans un monde sans maltraitance animale”.



## **Max Molteni, président de l'ATRA**

“Nous avons fait une comparaison entre la Suisse et d’autres pays européens, en tenant compte de toutes les variables : les faits disent que nous sommes un pays qui, au cours des 20 dernières années, n’a pas connu de réduction significative des expériences sur les animaux malgré les immenses progrès réalisés dans le domaine des méthodes scientifiques alternatives, un pays qui n’investit pas financièrement dans les start-ups innovantes (qui augmentent en nombre et en qualité même ici dans notre pays) et dans la recherche sans animaux, un pays qui, en termes de ressources économiques et d’importance proclamée qu’il accorde à la recherche médicale, devrait être à l’avant-garde. [...] J’espère qu’un jour viendra où il ne sera plus nécessaire d’organiser des événements comme celui-ci pour démontrer ce qui devrait être évident : à savoir que chaque espèce a droit à la vie, à la dignité, à la liberté”.



## **Stéphane Baud, ancien éleveur, cofondateur de la boulangerie végétale Aux Pains Sans Peines**

“Quand on a monté notre ferme, on voulait vivre en autarcie, on élevait trois ou quatre cochons par année. Ces cochons, on les chérissait, on s’en occupait super bien. Puis, bien-sûr, un jour, il fallait les abattre. Et les derniers que j’ai emmenés, je n’ai pas eu la possibilité d’aller dans un petit abattoir. J’ai dû aller dans un très gros abattoir, ils tuaient 300 cochons à la fois. Quand j’ai mis mes deux cochons dans la partie qui était destinée à l’abattage, il y avait 298 cochons. Et les deux supplémentaires, les miens, je les entendais qui m’appelaient alors que j’avais fermé les portes. Donc ce jour-là, j’ai dit c’est terminé, plus jamais je tue de cochons, j’arrête, terminé. Et on a pu se réorienter [...] Tous ces animaux qu’on a tués, mangés, ça fait quand même quelques uns. Si on peut effacer et revenir un petit peu à zéro en proposant de la boulangerie végétale ou simplement d’aller les chercher dans les laboratoires et puis de leur proposer une vie meilleure, franchement, c’est vraiment extraordinaire”.

## Benja Frei, Présidentx de la LSCV

“Ce que fait l'Université de Fribourg n'est pas seulement un gaspillage d'argent, mais tout simplement une cruauté légalisée envers les animaux. Environ deux à trois douzaines de singes sont utilisés chaque année en Suisse pour des expériences. Quatre macaques à l'EPFZ et à l'Université de Zurich, mais la grande majorité dans les bâtiments qui nous entourent. Leurs parents ont été importés de Chine ou de l'île Maurice par avion et en camion. [...] Ces singes sont élevés dans des conditions qui ne pourront jamais répondre à leurs besoins. Et leur vie de souffrance se terminera tout aussi douloureusement. Ils sont utilisés pour des études sur la paraplégie, mais aussi pour d'autres expériences hautement invasives et douloureuses, au cours desquelles des poisons sont injectés dans leur cerveau afin d'obtenir des symptômes similaires à ceux qu'ils auraient s'ils étaient atteints de la maladie de Parkinson. Les expériences sur les animaux sont des méthodes vieilles de plus de 150 ans auxquelles on s'accroche désespérément, bloquant ainsi la science dans le passé”.



## Margot Chauderna, coprésidente Jeunes Vert·e·x·s suisses

“J'ai fait mon Bachelor en biologie à l'Université de Fribourg. J'ai traîné dans ces couloirs, passé des heures dans ces auditoriums à prendre des notes, je me suis fait des potes, je me suis ennuyée aussi. Mais jamais je n'y ai souffert. [...] Un de mes cours préférés s'intitulait “*Philosophie et éthique des sciences*”. On y réfléchissait à comment la science avait un devoir éthique de prudence, de respect, de réflexivité. Des valeurs qui, aujourd'hui, sont enseignées à l'université... mais que l'université elle-même ne respecte pas ! Car elle détient toujours des dizaines de primates. [...] La Confédération continue de se cacher derrière un programme qui consiste à “réduire” les expériences sans y mettre de réelle volonté ou d'incitations, ni suffisamment d'argent. Résultat : les expériences ne diminuent pas. Les Jeunes Vert·e·x·s dénoncent cette mascarade et demandent au Conseil fédéral et au Parlement d'élaborer dès maintenant une stratégie concrète pour mettre fin à la souffrance animale dans la recherche scientifique suisse. En d'autres termes : nous exigeons l'abolition définitive des expériences sur les animaux !”.



## Virginia Markus, fondatrice de l'Association Co&xister

“Il fut un temps où les êtres humains se considéraient comme les êtres les plus importants sur Terre. Ce temps où les autres espèces étaient asservies pour leurs intérêts anthropocentrés. [...] Les humains les enfermaient, les exploitaient et les mutilaient sans sourciller. Les hominidés ont brûlé les yeux des lapines, créé des tumeurs chez les rats, rendu toxicodépendants les singes, placé sous stress post-traumatique des truies, intoxiqué des poissons. Et j'en passe. Quelles drôles d'idées, non ? Eh bien oui, pendant des siècles, nous avons oublié que nous étions, nous aussi, des animaux. [...] Qui pourrait croire, à l'avenir, que nous avons asservi nos semblables alors que des moyens plus efficaces et éthiques demandaient à se développer ? C'est en regardant ainsi le passé, que les futures générations s'indigneront des atrocités que notre civilisation a perpétrées, en écoutant leur cours d'Histoire. En regardant le passé, les futures générations crieront à l'ignominie [...] Nous avons le pouvoir de changer, en faisant le choix conscient aujourd'hui, de notre vivant, de faciliter le développement d'alternatives à l'expérimentation animale en soutenant les associations telles que la LSCV, qui œuvrent dans ce sens. Ou en votant de façon intelligente et constructive, pour les personnes qui sauront porter des projets politiques et législatifs en faveur des animaux et en faveur d'une médecine éthique”.





## Discours de notre porte-parole Athénaïs Python 27.04.2024 - Place Python - Fribourg

**C'est une honte.**

Le nombre d'animaux qui subissent des expériences dans les laboratoires suisses ne baisse pas depuis 30 ans : **il fluctue entre 550'000 et 750'000 par année depuis 1996.**

Mais ce chiffre est bien plus élevé, si l'on compte les animaux appelés "surnuméraires", ou "excédentaires", c'est-à-dire ceux qui n'ont pas les bonnes caractéristiques génétiques pour être utilisés. **Des vies gaspillées, des individus considérés comme de simples déchets.**

**Au total, 1.3 million d'animaux ont été tués en 2022** pour la recherche scientifique. Parmi eux, entre 200 et 300 primates subissent des expériences dans les laboratoires des hautes écoles de Fribourg et Zurich.

**C'est une honte**, quand on sait que plus de 90% des molécules testées avec succès sur des animaux échouent aux essais cliniques sur l'humain.

**C'est révoltant** quand on sait que la quasi totalité des animaux sont tués à la fin des expériences.

**C'est une honte**, car les animaux ne meurent pas sans souffrance en Suisse : le gazage au dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) irrite les voies respiratoires et déclenche douleurs, détresse et anxiété. Même l'Office fédéral de la sécurité alimentaire admet qu'il faut changer cela au plus vite.

**C'est révoltant**, car on sait que les méthodes alternatives existantes sont toujours plus efficaces mais pas assez développées. En effet, les cultures cellulaires tridimensionnelles, les mini-organes, et les puces multi-organes contenant des cellules humaines sont constamment améliorés. Selon des estimations, si ces méthodes étaient pleinement développées et appliquées par les scientifiques, elles pourraient remplacer jusqu'à 80% des expériences menées actuellement sur des animaux. Des centaines de milliers de vies seraient déjà épargnées.

**C'est une honte**, car le nombre d'expériences augmente de manière continue d'année en année dans les hautes-écoles, tandis qu'il baisse dans le secteur privé... et les expériences de degré de gravité 3, les plus douloureuses et contraignantes pour les animaux, ont augmenté de près de 90% en 10 ans.

**C'est révoltant**, car l'argent public, nos impôts, financent ces expériences à hauteur de plus de 100 millions de francs par année, alors que les méthodes de remplacement sont en comparaison très peu soutenues financièrement par les fonds publics.

**C'est une honte**, quand on sait que les commissions cantonales chargées d'évaluer les demandes d'expériences déposées par les scientifiques, commissions soi-disant « d'éthique » (et au sujet desquelles il est difficile de trouver des informations) sont en fait composées en majorité de scientifiques et sympathisants des milieux académiques, et que les demandes sont rarement rejetées.



Alors oui, la recherche sur animaux a permis des découvertes, des traitements, personne ne dit le contraire. Mais aujourd'hui avec l'argent et les connaissances à disposition, il est temps de changer de modèle, de développer et de soutenir financièrement des méthodes de recherche **innovantes, efficaces & éthiques, sans souffrance animale !**



## Discours de notre porte-parole devant l'Université de Fribourg

La LSCV se bat pour l'abolition de l'expérimentation animale sur tous les animaux, évidemment, mais l'Université de Fribourg a une particularité : c'est la seule haute-école avec celle de Zürich, qui mène des expériences sur des singes. Juste derrière nous, se trouve le Centre suisse de compétence pour la recherche sur les primates non humains. Une "fierté cantonale".

**Des dizaines de singes y sont enfermés pour des projets de recherche en neurosciences.** C'est donc le cerveau des primates qui est étudié. Les macaques sont utilisés parce qu'ils sont proches de l'humain : ils partagent 90% à 94% de notre ADN, ce qui les rend très intéressants pour la recherche biomédicale. D'autres primates, comme les chimpanzés, ne sont quant à eux plus utilisés, car ils sont TROP proches de l'humain. Cela se joue donc à quelques centièmes près de proximité avec notre ADN. Les primates sont utilisés pour développer des prothèses motrices, par exemple, dans le cas de lésions de la moelle épinière. **Des lésions que l'on inflige aux singes dans ces laboratoires, avant de tuer les animaux en fin d'expériences.**

L'Université dit s'engager à communiquer de manière transparente avec les médias et le public. Bizarrement, il y a quelques jours, l'Uni a envoyé un e-mail aux médias fribourgeois au sujet de notre manifestation, sans nous en informer, afin de, je cite "clarifier des points qui pourraient, consciemment ou non, donner une fausse image de ses activités", et rappelant dans son habituelle logorrhée que la Suisse possède "l'une des législations les plus strictes au monde, et qui encourage une recherche éthiquement responsable". **L'Université se sentirait-elle sous pression ?**





Pourtant, la Suisse est en retard, comparé à d'autres pays concernant les méthodes alternatives, malgré cette fameuse « loi la plus stricte au monde ». **Dans différents pays, la discussion sur le thème de l'abandon de l'expérimentation animale est déjà bien plus avancée.** Aux États-Unis, les fonds alloués aux alternatives sont en hausse. Les Pays-Bas se sont engagés dans un plan d'abandon. **Dans toute l'Europe, les mentalités évoluent** : en 2021, le Parlement européen a adopté une résolution demandant à la Commission européenne de présenter un plan d'action pour l'abandon des expérimentations.



**En janvier 2023, une initiative citoyenne européenne a été déposée avec plus de 1,2 million de signatures.** Elle exige une interdiction définitive de l'expérimentation animale pour les cosmétiques, et un plan d'abandon. Alors oui, UniFR, tu peux vraiment mieux faire.

La Suisse doit offrir une plateforme de recherche innovante avec un potentiel de croissance et utiliser les méthodes les plus modernes, pour créer un site de recherche **orienté vers l'avenir**, qui pourra **attirer les scientifiques du monde entier.**

Sur son site internet, l'Université de Fribourg indique que les singes "*proviennent d'élevages européens reconnus et autorisés*". Mais pas un mot sur le fait que **pour eux, l'enfer commence bien avant les laboratoires.** Un reportage récent de l'émission Envoyé Spécial rappelle le calvaire de ces singes : les macaques à longue queue sont en effet élevés dans des sites spécialisés ou capturés pour la plupart à l'île Maurice, transportés par avion, mis en quarantaine, séparés de leurs bébés, **tout cela pour servir de cobayes dans les laboratoires glauques européens.** Une vie faite de souffrances et d'enfermement.

[...] Il manque encore aujourd'hui une véritable volonté politique et une meilleure attribution des financements publics. Continuons, nous, le peuple, à maintenir la pression, à descendre dans la rue et exiger un changement. Jusqu'à ce que toutes les cages soient vides.



# 40'000 SIGNATURES : MERCI !



Le 29 avril 2024, la LSCV et quatre autres organisations ont déposé la pétition "Assurer la place scientifique suisse" à la chancellerie fédérale. Avec plus de 40'000 signatures, nous exigeons un abandon progressif des expériences contraignantes sur les animaux. La Suisse doit devenir un modèle pour une recherche innovante et efficace sans souffrance animale.

## Action avant la remise de la pétition

Pour symboliser l'abandon depuis longtemps attendu des expériences douloureuses sur les animaux, les 5 organisations (LSCV, Animalfree Research, Tier im Recht, ATRA et Zürcher Tierschutz) ont "libéré" des animaux en ballons d'une cage de laboratoire lors d'une courte action. La voie doit ainsi être ouverte à la recherche moderne avec des alternatives sans animaux.

## Des demandes claires au Conseil fédéral et au Parlement

Les 40'550 signatures constituent un vote fort. La majorité de la population souhaite une recherche sans expériences contraignantes sur les animaux, comme le montrent les sondages. Mais la réalité est tout autre : actuellement, une grande partie des expériences sur les animaux est autorisée sans critique et financée massivement avec l'argent des contribuables. Chaque année, des centaines de milliers de souris et d'autres animaux dits "de laboratoire" souffrent et meurent dans le cadre d'expériences animales parfois très éprouvantes. Il s'agit d'une fausse piste, comme le montrent les résultats médiocres. Cela est dû, d'une part, à la transposabilité limitée des données à l'humain et, d'autre part, à l'absence d'évaluation rétrospective permettant de savoir si une expérimentation animale a réellement apporté un bénéfice. Les organisations partenaires en sont convaincues : "Il faut changer de mentalité - abandonner l'expérimentation animale au profit de méthodes sans animaux - afin de rendre la recherche plus efficace, d'accélérer le progrès et de réduire le nombre d'animaux utilisés".

## Changement de système en Suisse avec une grande force de rayonnement

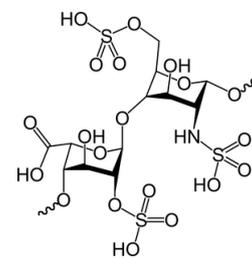
Afin de faire avancer ce changement de système attendu depuis longtemps, les organisations partenaires suggèrent, par le biais de la pétition, un abandon progressif des expériences contraignantes sur les animaux. Pour cela, il faut un plan d'abandon réaliste avec des jalons concrets indiquant le délai auquel les expériences menées sur les animaux doivent être remplacées par d'autres méthodes. Car là où il y a une volonté, il y a un chemin. La Suisse pourrait ainsi devenir un modèle et un moteur d'innovation au niveau international et s'établir à long terme comme un pôle de recherche attractif.

## Maya Graf saisit la balle au bond

La Conseillère aux États Verte Maya Graf partage l'objectif de la pétition et veut présenter les revendications au Parlement par le biais d'une intervention. Elle loue la clairvoyance des organisations responsables : "Un plan d'abandon obligatoire complète la loi actuelle sur la protection des animaux et la stratégie 3R. Il est la pièce manquante du puzzle qui permettrait un changement de système. Ainsi, les mesures nécessaires pourront être prises pour que la recherche se fasse à long terme sans animaux et pour éviter les expériences contraignantes".



# HÉPARINE SYNTHÉTIQUE



## Découverte d'un processus de production synthétique d'un médicament anticoagulant, à ce jour extrait d'intestins de porcs

L'héparine est un anticoagulant reconnu par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) comme médicament essentiel (1). **Son action anticoagulante est utile à la fois pour des traitements préventifs et curatifs, comme lors de maladies thromboemboliques, telles que thrombose veineuse profonde et embolie pulmonaire.** Elle est utilisée lors de traitements et interventions chirurgicales, allant de l'hémodialyse (lors d'insuffisance rénale) jusqu'à des opérations à cœur ouvert (2).

Si l'héparine est présente naturellement dans le corps humain, **les doses utilisées lors de traitements médicaux sont extraites industriellement d'intestins de porcs.** Cependant, l'héparine extraite de tissus animaux pose un certain nombre de désavantages importants : risque de contamination, variabilité, transmission de zoonoses – maladies se transmettant des animaux à l'humain et vice versa - ainsi que des **questionnements éthiques et religieux.** Les épidémies récurrentes de maladies porcines, ainsi que plus récemment les difficultés d'approvisionnement lors de la pandémie de COVID-19 menacent les réserves d'héparine (3).

Pour contrer ces multiples difficultés liées à l'extraction d'héparine d'animaux, **une équipe de chercheuse-s a élaboré une méthode pour synthétiser de manière biotechnologique et sans provenance animal la précieuse héparine.** Cette alternative clinique de production d'héparine pourrait permettre un approvisionnement garanti et sûr de ce médicament essentiel. Pour l'instant, **des milliards d'intestins de porcs sont traités chaque année afin de répondre à la demande annuelle de 100 tonnes d'héparine purifiée, dont 70% provient de Chine** (4).

La structure complexe de l'héparine est particulièrement compliquée à reproduire synthétiquement. Les scientifiques ont donc travaillé sur différentes manières de constituer l'héparine en commençant par sa structure de base et en y ajoutant ensuite les différentes molécules à l'aide de diverses enzymes. Finalement, ils ont réussi à trouver une manière de synthétiser à large échelle un produit dont la synthèse et l'activité biologique répondent de manière équivalente à l'héparine dérivée de porcs. **L'équipe de scientifiques travaille déjà avec la FDA** (Food and Drug Administration, administration américaine, chargée de la surveillance des produits denrées alimentaires et des médicaments) **et a entamé une mise à l'échelle en vue d'une production commerciale** (5).



### L'autrice :

Angela Zimmermann est biologiste spécialisée en agriculture durable & écologie chimique. Elle a obtenu un Bachelor en biologie à l'Université de Lausanne et un Master en biologie à l'Université de Neuchâtel.

Très sensible aux droits des animaux, elle a rejoint l'équipe de la LSCV comme rédactrice en avril 2024. Son expérience, ses connaissances et sa formation lui permettront de décrypter et vulgariser les articles scientifiques, et de proposer des sujets passionnants pour notre journal ou nos différents canaux.

### Sources :

- 1) Liste de médicaments essentiels établis par l'OMS : <https://list.essentialmeds.org/?query=heparin>
  - 2) Compendium.ch : <https://compendium.ch/product/1006265-heparin-na-braun-25000-ui-5ml/mpro#MPro7050>
  - 3) « *Synthesis of bioengineered heparin chemically and biologically similar to porcine-derived products and convertible to low MW heparin* », Mars 2024, PNAS : <https://doi.org/10.1073/pnas.231558612>
  - 4) « *Blood-clotting drug derived from pigs can now be made synthetically* », Mars 2024, NewScientist : <https://www.newscientist.com/article/2422849-blood-clotting-drug-derived-from-pigs-can-now-be-made-synthetically/>
  - 5) « *Scientists' Discovery Could Reduce Dependence on Animals for Vital Anti-Blood Clot Drug* », Mars 2024, Rensselaer : <https://news.rpi.edu/2024/03/19/scientists-discovery-could-reduce-dependence-animals-vital-anti-blood-clot-drug>
- Héparine, Wikipédia : <https://fr.wikipedia.org/wiki/H%C3%A9parine>

# ACTUALITÉS POLITIQUES



**Le 14 mars 2024, la Conseillère nationale Verte genevoise Delphine Klopfenstein Brogginini a déposé l'interpellation 24.3218 "Des poules en plein air !". L'élue s'engage pour les animaux sous la coupole depuis son élection en 2019. Retrouvez l'interview sur la page YouTube d'Animaux Politique Suisse.**



**DELPHINE  
KLOPFENSTEIN  
BROGGINI**  
CONSEILLÈRE  
NATIONALE  
LES VERT·E·S

## **Pourquoi vous engagez-vous pour les animaux ?**

Le respect des conditions animales est pour moi un des fondamentaux. On a beaucoup de travail à faire sur cette question, on l'a vu dans le cadre de l'initiative sur l'élevage intensif. L'élevage intensif existe en Suisse, et ne respecte pas suffisamment le bien-être animal. C'est aussi une question de société, cela fait partie des combats politiques.

## **Pourquoi vous intéressez-vous à la situation des poules ?**

L'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV) a émis des recommandations pour les privé·e·s, en disant qu'il était important d'avoir des critères qualité élevés pour avoir des poules dans la sphère privée. C'est très important et c'est nécessaire, évidemment. Il est question d'à peu près 8 m<sup>2</sup> par poule. L'important selon moi, c'est de dire que ces poules qu'on pourrait avoir à la maison, elles aient suffisamment d'espace, et puis, évidemment, un accès à l'extérieur, idéalement un accès avec des espaces un peu boisés, ou en tout cas des haies, de manière à avoir une qualité au quotidien qui soit respectée.

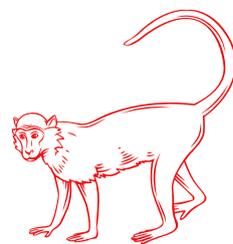
Ces recommandations sont importantes, mais à côté de celles-ci, au niveau des grandes structures comme en élevage intensif, les recommandations ne sont pas les mêmes. Donc dans mon interpellation, je demande ce que le Conseil fédéral fera de ces recommandations, et en quoi ces elles serviront à des élevages de plus grande taille jusqu'aux élevages intensifs.

## **Allez-vous continuer à vous engager sans relâche pour la cause animale malgré un nouveau Parlement majoritairement peu sensible à cette question ?**

Mes valeurs politiques sont indépendantes du contexte politique, donc évidemment que les combats que je mène aujourd'hui et que je menais déjà hier seront les mêmes que je mènerai demain. Le bien-être animal est une thématique qui me tient à cœur et sur laquelle je vais continuer d'être active au même titre que la protection de l'environnement, la protection des droits humains. Ce sont toutes des thématiques qui, aujourd'hui, n'obtiennent pas de majorité parlementaire. C'était déjà en grande partie le cas hier. Les fronts se sont durcis, mais ce n'est pas pour autant que je lâcherai ces sujets. L'important en politique c'est d'être d'être cohérent, rigoureux et de défendre ses valeurs coûte que coûte.



**Des centaines d'objets parlementaires favorables aux animaux déposés par des élu-e-s passent à la trappe chaque année. Ils sont en effet classés car le conseil n'a pas achevé son examen dans le délai maximal de deux ans.**



**L'ancienne Conseillère nationale Verte Meret Schneider a déposé des dizaines d'objets visant à améliorer la condition animale durant la législature 2019-2023.**

Alors qu'elle n'a pas été réélue en octobre 2023, plusieurs objets favorables aux animaux qu'elle avait déposés en mars 2022 ont été "repris" par une autre Conseillère nationale, Irene Kälin, début décembre. Malheureusement, ces objets ne seront pas traités par le Conseil national, car ils ont été déposés depuis plus de deux ans. Pourtant, ils auraient pu grandement améliorer la situation des animaux dits "de laboratoires".

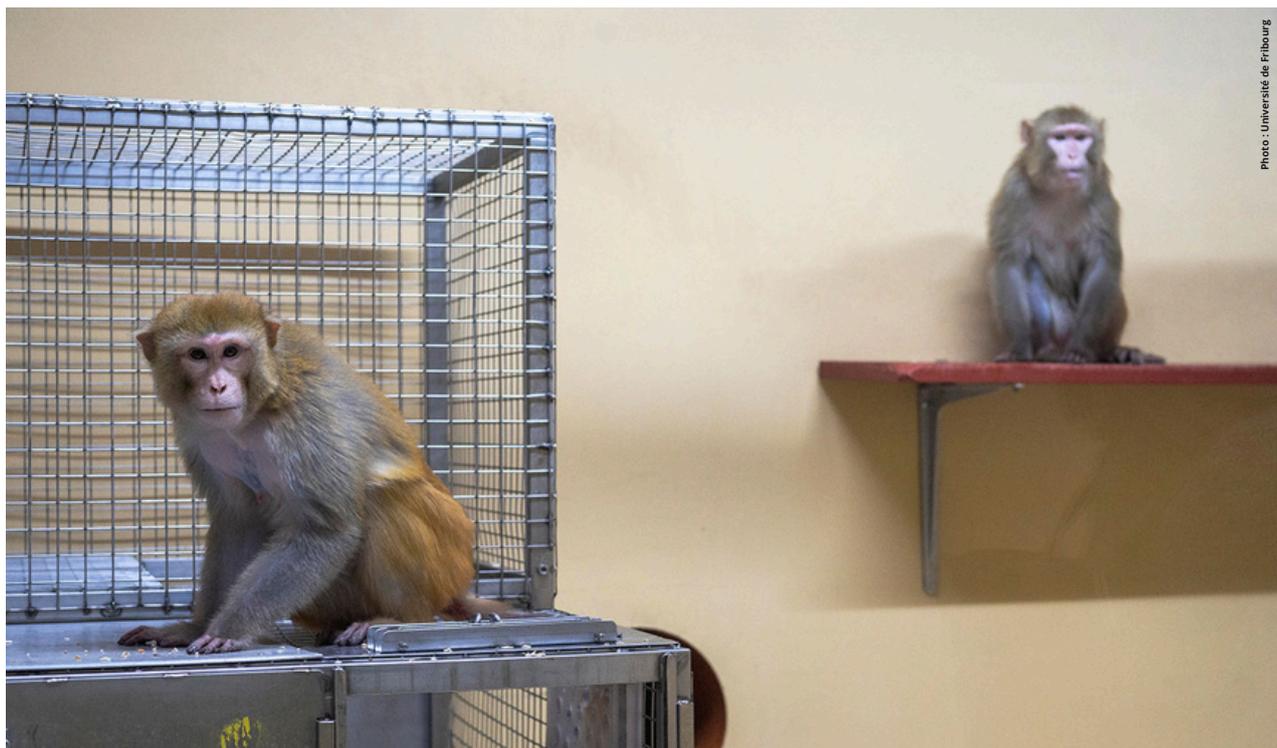
Il s'agit de ces deux motions, classées le 15 mars 2024 :

- **22.3300 - "Renforcer les compétences 3R au sein des commissions cantonales d'expérimentation animale"**

Le texte demandait au Conseil fédéral d'adapter les bases légales relatives aux commissions cantonales d'expérimentation animale afin de renforcer leurs compétences 3R. Il rappelait également que *"L'art. 34 de la loi sur la protection des animaux prévoit que les commissions cantonales pour l'expérimentation animale soient composées de spécialistes et que les organisations de protection des animaux y soient adéquatement représentées. Cela devrait s'appliquer aussi aux experts ayant une expérience attestée des 3R"* Pour Meret Schneider, une personne experte ayant une expérience attestée des 3R sont *"en particulier les scientifiques développant d'autres méthodes de recherche (méthodes in-vitro, systèmes microphysiologiques, systèmes microfluidiques, ingénierie tissulaire) ou les relecteurs d'articles scientifiques portant sur les méthodes des 3R publiés dans des revues spécialisées"*.

- **22.3301 - "Interdire les expériences causant des contraintes aux primates"**

Le texte demandait que les expériences de degré de gravité 2 ou 3 soient interdites sur les primates. En Suisse, *"de 2015 à 2020, 1316 primates ont été utilisés à des fins expérimentales. Plus d'un tiers (426) de ces animaux sensibles et hautement développés ont subi au cours de ces expériences des contraintes, qui étaient moyennes à sévères pour presque 30 % d'entre eux"*.



## Classement des partis au niveau fédéral

En fonction de leur action politique en lien avec la cause animale

### Top



### Flop



**Le Conseil national n'est pas opposé à la promotion de la viande bon marché. Le 29 septembre 2022, le Conseiller national Vert bernois Kilian Baumann déposait le postulat 22.4109 « Protéger la création de valeur ajoutée agricole. Stop à la promotion de viande bon marché ! ». Le 28 février 2024, le Conseil national a rejeté le texte, suivant la position du Conseil fédéral.**

Dans son texte, l'élu rappelait que « le marketing et la publicité agressive servent surtout à attirer le consommateur dans les magasins et à l'inciter à consommer », et que la viande mise en avant vendue à un prix dérisoire « provient souvent de l'étranger et ne respecte pas les normes agricoles suisses, que ce soit sur le plan du bien-être animal ou sur celui de l'écologie ». Pour lui, « de telles stratégies font pression sur les prix de la viande, sapent la création de valeur des exploitations suisses et entravent les exploitations qui s'engagent en faveur d'un mode de production exemplaire (viande labellisée) ». Kilian Baumann demandait donc au Conseil fédéral « d'examiner les moyens et les mesures qui permettraient de limiter la publicité et le marketing pour les promotions de viande à bas prix ».

### **Le Conseil fédéral recommande le rejet du texte**

Malgré ces arguments pleins de bon sens, le Conseil fédéral a recommandé de rejeter le postulat. Dans sa réponse du 16 novembre 2022, il expliquait approuver « le fait que les acteurs des différentes filières de l'agroalimentaire cherchent des moyens de rendre leur activité plus durable et plus tournée vers la création de valeur, et les mettent en œuvre par eux-mêmes ». Par ailleurs, il a déclaré qu'il n'existait « aucune base légale justifiant que l'on introduise des restrictions dans les opérations publicitaires des détaillants » sauf quelques exceptions, et que « l'activité visée par le présent postulat, de même que la formation des prix, sont l'affaire du secteur privé ».

### **Pour l'UDC, impossible d'accepter une baisse de la consommation de viande**

Durant le débat du 28 février 2024, Kilian Baumann a rappelé que « les prix des produits agricoles sont de plus en plus bas, les magasins des grands distributeurs proposent régulièrement des produits alimentaires à des prix bien inférieurs à leur valeur. » Il a aussi insisté sur le fait que « le marketing et la publicité agressifs des actions de viande à bas prix attirent les consommateurs dans les magasins et les incitent à une consommation supplémentaire. Dans ce contexte, les actions de

viande à bas prix avec des marchandises importées sont particulièrement choquantes ». Parmi les personnes opposées au texte, de nombreux élus UDC se sont exprimés pendant le débat. Parmi eux, Mike Egger, également membre du comité directeur du Fleischfachverband St. Gallen – Liechtenstein, ou encore le Fribourgeois Nicolas Kolly. Celui-ci a redouté que la proposition de l'élue Vert vise « de manière sous-jacente, à attaquer uniquement la publicité pour la viande et, par-là, la consommation de viande ». Un autre élu UDC, Manuel Strupler, a même reproché au texte d'être « une tentative de déresponsabiliser les consommateurs ».

Kilian Baumann a fini par s'étonner qu'une « telle résistance se manifeste actuellement du côté des agriculteurs. ». L'UDC Vaudois Yvan Pahud a résumé la crainte commune de son parti : « on a l'impression que c'est une attaque contre la viande ». Impossible, semble-t-il, pour l'UDC, d'accepter une quelconque baisse de la production ou consommation de chair animale, malgré les problèmes éthiques, écologiques et de santé publique en jeu. A noter que tous ces élus ont des notes proches de 0/5 sur la plateforme Animaux Politique Suisse.

### Le Parlement a suivi la position du Conseil fédéral

Guy Parmelin a assuré que le Conseil fédéral voulait « promouvoir une consommation plus durable et plus saine, en améliorant la transparence du marché dans le sens d'une plus grande vérité des prix ». Mais il a conclu en arguant qu'il « n'existait pas de base légale permettant d'introduire des restrictions dans les actions promotionnelles des détaillants », et que « l'activité visée par le présent postulat, de même que la formation des prix, reste donc l'affaire du secteur privé ».

On rappelle au passage que la note du Conseil fédéral sur notre plateforme est catastrophique : 0.49/5. On ne pouvait donc pas espérer mieux de sa part sur cette question. La majorité du Parlement a suivi la position du Conseil fédéral et a rejeté le postulat, par 124 voix contre, 66 pour et 2 abstentions. Dans le détail, la totalité des élu-e-s UDC se sont sans surprise opposé-e-s au texte. A l'inverse, les Vert-e-s et socialistes l'ont accepté. Au PLR et au Centre, deux élu-e-s de chaque parti ont eu l'audace de voter contre la tendance de leur groupe parlementaire et ont accepté le texte. Il s'agit de : Anna Giacometti (PLR-Grisons), Niklaus-Samuel Gugger (PEV-ZH), Marc Jost (Centre-BE), Matthias Samuel Jauslin (PLR-AG). Enfin, chez les Verts-Libéraux, seule une élue, la bernoise Kathrin Bertschy, a voté favorablement. La raison de ce refus invoquée par le parti est qu'il n'est « pas dans son ADN de dicter aux entreprises privées leur stratégie marketing ».

## Classement des élu-e-s au parlement fédéral

En fonction de leur action politique en lien avec la cause animale



Top



**Martina Munz**

SH - Conseil national

PSS



5 / 5



**Irène Kälin**

AG - Conseil national

VERT-E-S



5 / 5



**Balthasar Glättli**

ZH - Conseil national

VERT-E-S



5 / 5



**Aline Trede**

BE - Conseil national

VERT-E-S



5 / 5



Flop



**Esther Friedli**

SG - Conseil des Etats

UDC



0.03 / 5



**Marianne Maret**

VS - Conseil des Etats

M-E



0.04 / 5



**Magdalena Martullo-Blocher**

GR - Conseil national

UDC



0.04 / 5



**Pierre-André Page**

FR - Conseil national

UDC



0.04 / 5

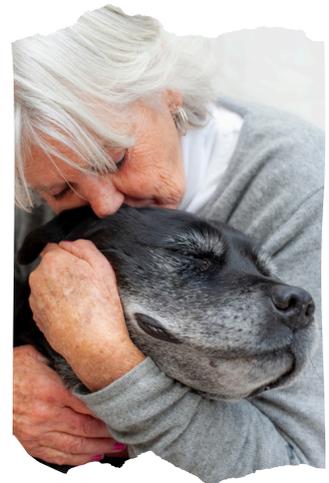
# COMMENT SOUTENIR LA LSCV ?

Il y a de nombreuses manières de nous soutenir et défendre les droits des animaux !

- Vous pouvez nous demander des **copies gratuites de notre journal** pour les distribuer.
- Vous pouvez **participer à nos manifestations** ou créer des groupes locaux dans votre région. Contactez-nous au 079 275 46 52 pour la Suisse romande ou par mail : [a.python@LSCV.ch](mailto:a.python@LSCV.ch)
- Vous pouvez **faire un don** ou **offrir un abonnement à notre journal** à un-e proche, et ainsi contribuer à la diffusion de nos messages et nos combats. Vos dons en faveur de la LSCV peuvent être déduits des impôts !
- Il est également possible de continuer à défendre les droits des animaux après son décès. En effet, outre la famille ou les proches, les personnes qui le souhaitent peuvent inclure une bonne cause dans leur testament.

La LSCV a la chance de pouvoir compter sur des milliers de membres et de dons qui soutiennent ses actions et permettent de poursuivre sa mission : œuvrer pour l'abolition de l'expérimentation animale et pour les droits des animaux. **L'association ne reçoit aucun subside : elle dépend à 100% de la générosité de ses membres.**

Afin d'en savoir plus, n'hésitez pas à nous contacter par e-mail : [admin@LSCV.ch](mailto:admin@LSCV.ch) ou par téléphone au 022 349 73 37.



## ■ Vous pouvez acheter nos livres (liste sur demande) et les vêtements ou sacs LSCV :

- Hoodie (pull à capuche) taille S à XXL / Anglais ..... 70 CHF
- T-shirt coupe droite (S-XXL) ou cintrée (XS à XL) / Français - Allemand - Anglais ..... 30 CHF
- Banane noire simple (une poche) zippée avec logo blanc ..... 30 CHF
- Sac à dos en tissu noir avec logo blanc, bretelles en corde beige ..... 30 CHF

Vous pouvez passer commande au 022 349 73 37 ou par email : [admin@LSCV.ch](mailto:admin@LSCV.ch)

Nous proposons également des centaines de livres sur les droits des animaux ou l'alimentation végétale, n'hésitez pas à nous demander le catalogue par email :)

